

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE**  
**du 23 mai à 20 heures 30 en MAIRIE**

**PRESENTS** : J. DUBOUT (maire) – P. HEIDELBERGER (en visio) – D. ROTH - J.L. FERVEL (en visio) (Adjoints) - N. BLOUQUY - F. PERRET - C. ROBERT (en visio) - M. BIRNER - E. HEDRICH – L. TAQUET – R. MERLEAU

**ABSENTS EXCUSES** : R. PERRET (procuration à F. PERRET) – C. PAUGET (procuration à E. HEDRICH) – M.A. SOLETTI (procuration à L. TAQUET) – E. MARTIN (procuration à R. MERLEAU) – J. PETRY (procuration à D. ROTH) - D. PORTEILLA FOURNIER (procuration à J. DUBOUT)

**ABSENT** : D. DEVIS COURT

Le maire demande si le conseil est d'accord d'ajouter une délibération pour accorder une subvention à Sauverny pour le terrain de sport. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

**1 - Nomination du secrétaire de séance**

Laurence TAQUET est nommée secrétaire de séance.

**2 – Approbation du procès-verbal du 09 mai 2022**

Vote : unanimité pour l'adoption du procès-verbal.

**3 - Autorisation de dépôt d'un permis de construire**

Le maire informe qu'il est nécessaire de déposer une demande de permis de construire pour réaliser les travaux de la phase 1 du projet de réhabilitation de la Grange au Pont (Café-Librairie). Il présente le permis de construire au conseil avec les plans.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer pour autoriser le maire à déposer et à signer la demande de permis de construire (PC), pour les travaux de la grange au pont, au nom et pour le compte de la Commune ainsi que tout document nécessaire au dépôt et à l'obtention de cette autorisation d'urbanisme.

***Délibération : vote pour à l'unanimité.***

**4 – Attribution d'une subvention d'équipement versée au titre de la réalisation du terrain de sport de Sauverny**

Le Maire rappelle que la Commune de Sauverny a un projet de création d'un terrain de football/rugby en gazon synthétique. Cette dernière sollicite de la Commune de Veronnex une participation financière à ce projet et demande, à ce titre, une subvention de 150 000 €.

Sauverny a transmis les éléments d'avancement du projet (plan d'aménagement, plan de financement prévisionnel et descriptif détaillé des travaux), annexés à cette délibération.

Le montant de l'opération s'élève à 716 200 € HT, soit 859 440 € TTC.

Pour rappel, lors de sa séance du 04 Avril 2022, le Conseil Municipal de Veronnex a voté son Budget Primitif 2022. Ce budget prévoit une subvention d'équipement versée de 150 000 € pour la réalisation du Stade de Sauverny, soit une participation financière à hauteur de 17,5 % du coût total des travaux (21 % du coût HT).

Il est proposé au Conseil Municipal d'acter la participation financière de la Commune de Versonnex à hauteur de 150 000 € au projet de création de terrain de sport de Sauverny.

*Délibération : vote pour à l'unanimité.*

**5 - Informations du maire dans le cadre de sa délégation en date du 28 février 2022**

Pas d'information à porter à la connaissance du conseil.

**6 – Informations communautaires**

**7 – Commissions communales**

**8 – Informations diverses**

Courrier de la part de la communauté d'agglomération pour l'accueil des personnes du voyage. Le conseil répond que la commune ne possède pas de terrain qui permette l'accueil des gens du voyage.

Le prochain conseil aura lieu le 13 juin 2022 à 20h30.

Séance levée à 19 h 00

Fait à Versonnex, le 24 mai 2022

Le maire,

Jacques DUBOUT



**Le prochain conseil municipal aura lieu le 13 juin 2022**